



## COMMUNE de LA MOTTE EN CHAMPSAUR

Place Jean Hyppolyte GONDRE  
05500 La Motte en Champsaur



Département  
Des  
Hautes-Alpes

### COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 16.07.2021

Date de la convocation : 12/07/2021

Date d'affichage : 12/07/2021

Date de la séance : 16/07/2021

Le vendredi seize juillet deux mille vingt et un à 18h30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de La MOTTE EN CHAMPSAUR se sont réunis en session ordinaire du Conseil Municipal sous la Présidence de Mr Bernard GAUTHIER, Maire.

**Présent(s)** : Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

BARTHELEMY Lucien, BELLET Sandrine, BLANCHARD Isabelle, DUBERNET Anthony, DUPONT Adeline, ESCALLE Jean, NOUGUIER Fabien, REY Antony, VINCENT Gilles.

**Absent(s) excusé(s)** : -

Le Conseil Municipal choisit comme Secrétaire de séance : REY Antony.

La séance est ouverte par Monsieur le Maire, Bernard GAUTHIER.

Délibérations prises ce jour :

### **N° 23/2021 : Décision modificative du budget n° 1**

Le Conseil Municipal procède au vote d'une décision modificative du budget, pour un montant de 250€.

Sens du vote à main levée : Voté à l'unanimité des membres présents. Sans commentaire.

### **N° 24/2021 : Antenne relais new deal/orange**

Le Conseil Municipal manifeste son opposition à une installation de l'antenne aux Tressaries, car ce site n'est pas desservi par une voie communale ou rurale, et ne dessert ni de façon satisfaisante ni optimale l'ensemble des habitants de notre commune.

Le Conseil Municipal demande à ce que le site du Cuchon aux Héritières soit retenu.

Sens du vote à main levée : Voté à l'unanimité des membres présents. Sans commentaire.